PROTOCOLE D'ACCORD DE FIN DE PREAVIS DE GREVE

Entre

Voies navigables de France (VNF), établissement public administratif représenté par M. Marc PAPINUTTI en qualité de Directeur Général ;

Et

La CFDT-VNF, représentée par M. Rudy DELEURENCE en qualité de délégué syndical ;

La Fédération Nationale de l'équipement et de l'environnement CGT (FNEE CGT), représentée par M. Christophe HEGOT en qualité de délégué syndical ;

La Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE (FEETS FO), représentée par M. Dominique SCHIRMER en qualité de délégué syndical.

Il a été convenu ce qui suit :

Réunies le 23 novembre 2015 avec la direction générale de Voies navigables de France, les organisations syndicales, regroupées en intersyndicale pour un préavis de grève déposé pour la journée du 26 novembre 2015 ont :

- pris connaissance des concertations locales concernant les logements de service, de la finalisation et la publication de cette liste pour la fin 2015 ainsi que sa mise en œuvre opérationnelle au 1er mai 2016 ;
- pris connaissance des mesures individuelles d'accompagnement qui seront présentées au conseil d'administration du 26 novembre 2015 ;
- pris connaissance du déplafonnement de la PTETE et de l'engagement interministériel avec une mise en œuvre rétroactive du protocole PTETE au 1er janvier 2015 pour les agents bloqués par le plafonnement ;
- acté l'envoi d'un courrier personnel du Directeur Général avant le 10 décembre 2015, à chacun des personnels actuellement logés donnant toutes les informations utiles et confirmant l'absence d'impact financier pour eux.

Au regard de ces éléments, l'intersyndicale CFDT-CGT-FO lève son préavis de grève pour la journée du 26 novembre 2015. A la levée du préavis, le directeur général remet aux organisations syndicales le courrier des Ministres réaffirmant la garantie d'aucun impact financier pour les personnels actuellement logés.

Fait à Paris en 5 exemplaires, le 23 novembre 2015.

Pour Voies navigables de France

Marc PAPINUTTI

Pour la CFDT-VNF

Rudy DELEURENCE

Pour la FNEE-CGT

Christophe HEGOT

Pour la FEETS-FO

Dominique SCHIRMER